

14 décembre 2017

Le *Financial Times* classe Davies parmi les cabinets les plus innovants

Davies félicité pour son innovation dans les domaines de l'accès à de nouveaux marchés et de l'accès à la justice

Le *Financial Times* classe Davies parmi les 25 cabinets juridiques nord-américains les plus innovants en 2017. Seul cabinet canadien retenu dans le classement, Davies s'est distingué pour l'innovation dont il a fait preuve dans deux catégories : Accès à de nouveaux marchés et capitaux et Règle de droit et accès à la justice.

Dans la catégorie Accès à de nouveaux marchés et capitaux, le *Financial Times* a vivement félicité Davies pour le rôle que le cabinet a joué dans l'acquisition de la société américaine ITC Holdings par Fortis, opération qui a ouvert la voie à une démarche d'un nouveau genre pour les acquisitions Canada-États-Unis.

Dans la catégorie Règle de droit et accès à la justice, Davies a reçu des éloges pour avoir convaincu le Tribunal arbitral du sport que les règlements de l'Association internationale des fédérations d'athlétisme visant à empêcher les femmes qui ont un niveau de testostérone trop élevé de participer à des compétitions étaient discriminatoires pour les athlètes féminines.

Le *rapport North America Innovative Lawyers* du *Financial Times* et les prix qui y sont associés visent à récompenser les innovations majeures de cabinets et d'avocats partout au Canada, aux États-Unis et au Mexique. Pour son édition 2017, 533 cabinets et équipes de conseillers juridiques internes de premier plan ont présenté des dossiers.